



Manifestation à Paris des médecins étrangers en France contre la précarité de leur statut

AP | 15.09.05 | 17:35

PARIS (AP) -- Au terme d'une manifestation qui a rassemblé 150 personnes selon les organisateurs, une centaine selon la préfecture de police, les médecins étrangers exerçant en France ont reçu jeudi des engagements concernant leurs conditions d'exercice.

Ils manifestaient sous la bannière du syndicat national des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et de sages-femmes à diplôme hors union européenne (SNPADHUE) pour protester contre la précarité de leur statut.

Ces médecins réclament un statut et un salaire équivalent à ceux des médecins français. Jusqu'aujourd'hui, à compétence et expérience égales, ces médecins ne peuvent exercer leur métier que sous tutelle de leur chef de service.

"Rien n'est encore concret, il y a des promesses, nous sommes contents à 75%", a déclaré jeudi à l'Associated Press, Talal Annani, Président du SNPADHUE.

Menaçant de lancer un mouvement de grève illimitée si son syndicat n'obtenait pas satisfaction, Talal Annani avait ajouté: "on va voir si notre présence est utile dans les hôpitaux ou pas. Plus de 80% des gardes sont assurées par les médecins à diplôme étranger." "Le vrai problème est la reconnaissance des compétences", avait-il indiqué.

Dans un communiqué, le ministère précise que 6.000 médecins étrangers exercent dans les hôpitaux de France sous la responsabilité de leur chef de service sous trois statuts: praticiens hospitaliers associés, attachés associés ou faisant fonction d'interne en formation.

Le ministère rappelle qu'un décret a été publié le 1er août 2005 permettant l'alignement de la rémunération des astreintes (le médecin doit être joignable par téléphone, ndlr), à hauteur de 238 euros, sur celles des médecins à diplôme français. Ce décret permet donc aux médecins à diplôme étranger de bénéficier de la même rémunération globale que celle des médecins à diplôme français de statut équivalent. Quant à la modification des conditions du concours de la nouvelle procédure d'autorisation (NPA) de validation des connaissances que réclame à cor et à cri le syndicat, le ministère a indiqué que 600 nouveaux postes de médecins seraient ouverts en 2006. AP

Lien page Web :

<http://permanent.nouvelobs.com/social/20050915.FAP2492.html?1546>